



Groupement
d'Entraide
Ville de
Créteil

Rapport Moral 2025

Assemblée Générale Ordinaire
du 16 juin 2026

Le président : Jean-Paul DAUGIERAS

GRUPEMENT D'ENTRAIDE - VILLE DE CRETEIL

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Cellule administrative : 22 rue de Mesly 94000 Créteil - **Téléphone** : 01.49.80.88.48

Courriel : info@groupement-entraide.com - **Internet** : www.groupement-entraide.com

Mesdames, Messieurs,
Chers amis, chers adhérents,

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille aujourd'hui à notre Assemblée Générale Ordinaire 2026 consacrée au bilan de l'année 2025.

Avant toute chose, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui rendent possible l'action de notre association :

- Je pense tout particulièrement à Monsieur Laurent Cathala, Maire de Créteil, pour son soutien fidèle et constant ainsi qu'aux Conseils Municipaux successifs qui nous accompagnent depuis maintenant 55 ans ;
- Je remercie également Monsieur Jean-Fabrice Subias, notre commissaire aux comptes, ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs pour leur professionnalisme, disponibilité et qualité de leurs conseils.
- Je salue l'engagement précieux des membres de notre Conseil d'Administration élus en juin 2025. Je sais pouvoir compter sur leur énergie et leur sens des responsabilités pour les années à venir. Bien entendu, je n'oublie pas les anciens administrateurs que je remercie chaleureusement pour le travail accompli.

Je souhaite enfin mettre à l'honneur notre équipe administrative, Méryll, Fatima, Nathalie et Peggy. Leur implication quotidienne, leur rigueur et leur sens du service sont au cœur du bon fonctionnement de notre association. Elles en sont une véritable force vive.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents, avec une activité soutenue et un niveau d'engagement stable.

Au 31 décembre 2025, l'association comptait 1 477 adhérents. Ce niveau confirme la stabilité de notre base et l'intérêt porté à nos actions.

Les interventions menées au cours de l'année ont concerné différentes étapes de la vie des adhérents :

- 18 naissances ou adoptions
- 10 unions
- 33 départs à la retraite
- 10 aides aux familles endeuillées
- 80 médailles du travail attribuées

Par ailleurs, 120 adhérents ont bénéficié d'un soutien financier dans le cadre des dispositifs existants.

Les campagnes d'épargne pour les chèques-vacances proposés par l'ANCV ont rassemblé 467 participants. Ce dispositif continue de répondre à une demande réelle, notamment en facilitant l'accès aux vacances.

Dans le même temps, certaines évolutions ont été engagées, notamment l'arrêt du dispositif Coupon Sport par l'ANCV, dans une logique d'adaptation et de priorisation des actions.

L'année 2025 a également été marquée par le succès de nos actions en faveur des familles.

- 53 enfants ont participé à des séjours en colonie de vacances. Le dispositif « Ma Dernière Colo » confirme son attractivité, avec une demande supérieure aux capacités actuelles, ce qui nécessite une réflexion sur ses modalités d'évolution.
- 147 familles ont bénéficié des locations familiales traduisant une utilisation régulière de cette offre.

Les actions de fin d'année ont été maintenues, sous conventions et en partenariat avec la Ville de Créteil et son CCAS, et constituent comme chaque année des temps de rencontre appréciés.

Je remercie pour leur implication pour la réalisation de ces conventions les services des Ressources Humaines et des Relations Publiques.

Au-delà des données chiffrées, l'année 2025 confirme le rôle de l'association dans l'accompagnement de ses adhérents, à travers des actions diversifiées et adaptées aux besoins identifiés.

Les enjeux pour la suite restent similaires : maintenir la qualité des dispositifs, ajuster l'offre lorsque cela est nécessaire et veiller à un fonctionnement équilibré de l'association.

Il est à noter qu'à compter de l'année 2026, nous avons engagé la dématérialisation complète de nos publications qu'il s'agisse des locations de vacances ou des séjours en colonies.

Concernant plus particulièrement les colonies, les modalités d'inscription ont évolué. Désormais, une phase de pré-inscription est mise en place sur une période définie via internet.

À l'issue de cette étape, un courriel de confirmation est adressé aux familles. Ce n'est qu'après réception de ce message qu'elles sont invitées à se présenter auprès de notre service administratif afin de finaliser leur inscription.

Je vous propose maintenant d'ouvrir les échanges.

Lionel Pin, notre Trésorier, vous présentera dans quelques instants le rapport financier avant de laisser la parole à notre commissaire aux comptes.

Je reprendrai ensuite la parole pour soumettre à votre approbation le rapport moral ainsi que le rapport financier.

Je tiens également à terminer mon rapport en rendant un vibrant hommage à Monsieur Jean-Michel Brasquet, Président d'honneur de notre association, décédé le 31 mai dernier. Membre fondateur du CALPECC en 1976, il a été élu au Groupement d'Entraide en 1984. Il en est devenu Président en 1989 et l'est resté jusqu'en 2016.

Sous sa présidence, l'ensemble de nos prestations a été soit créé, soit considérablement amélioré. J'ai travaillé directement avec lui de 1990 à 2016 et je lui suis profondément reconnaissant de la liberté d'action qu'il a bien voulu me laisser tout au long de ces années.

Je vous remercie sincèrement pour votre présence, votre confiance et votre engagement.

